

Trimestriel N°10 — Décembre 2022

# CAMARADE !

PAR ET POUR LES JEUNES SYNDICALISTES



## SOMMAIRE

### DOSSIER THÉMATIQUE

- 2 Écologie et extrême droite, incompatibles ?
- 4 AchACT
- 5 Devoir de vigilance : respect mondialisé des travailleur-euses et de l'environnement ?
- 6 Syndicalisme et écologie
- 8 Tarif social : statut BIM

### SECRETARIAT

- 9 Pas de salaire, pas de stagiaires !

### BANDE DESSINÉE

## ÉDITO

Par le comité de rédaction

Difficile de le nier, l'actualité est anxiogène : la guerre en Ukraine qui dure depuis de trop nombreux mois, la crise énergétique qui n'épargne personne si ce n'est les plus riches, la répression sanglante des femmes iraniennes, le spectacle aux résultats pathétiques que les dirigeant-es mondiaux-ales nous ont offert à la COP27, et on en passe.

Cet hiver, il faudra se contenter de la chaleur du brasero pour nous réchauffer le corps et de la camaraderie qui naît sur un piquet de grève pour nous réchauffer le cœur. En effet, ce n'est qu'ensemble que nous nous en sortirons car il n'y a pas de solution individuelle à cette crise. Il est urgent de créer ce rapport de force qui va nous permettre d'inverser la tendance.

La jeunesse a manifesté un intérêt certain au mouvement de grève du 9 novembre. De nombreux-ses jeunes se sont organisé-es pour faire des visites de solidarité aux piquets de grève avec les Jeunes FGTB. Notre section étudiante a organisé une grève étudiante et bloqué l'Université Libre de Bruxelles. Les jeunes portent haut les couleurs d'un syndicalisme de combat et il n'y a rien d'étonnant à cela car la crise les frappe de plein fouet. À titre d'exemple, il y a déjà un an, 13,2 % des étudiant-es déclaraient ne pas pouvoir se chauffer, c'était avant la crise énergétique...

La suite du plan d'action devra être à la hauteur de la colère et battre en brèche le désespoir qui peut s'installer au sein de la population. La jeunesse, de concert avec les autres pans de la société, attend de pied ferme la suite !

Le média *Camarade !* a fait le choix d'employer l'écriture inclusive. Nous pensons que la codification académique de la langue française est un outil de domination et qu'il est nécessaire de continuer à faire évoluer le français dans une optique progressiste face à l'immobilisme instauré par une poignée d'hommes sexistes et conservateurs au sein d'institutions cherchant à figer et réglementer la langue. Nous sommes convaincu-es que le langage peut être vecteur de changement et que l'emploi de l'écriture inclusive peut participer à réduire l'invisibilisation des femmes et à sortir de la binarité en visibilisant les minorités de genre.

Dans ce contexte, toutes les personnes interviewées pour notre journal sont averties que toutes leurs citations sont rendues inclusives à la publication. Par ailleurs, lorsqu'un genre est surreprésenté au sein d'un groupe de personnes et qu'en faire la mention visibilise la nature genrée d'une situation que l'on souhaite dénoncer, nous ferons le choix de ne pas rendre l'énoncé inclusif : dire que « les aide-ménagères exploitées » sont majoritairement des femmes et « les grands patrons » des hommes a un sens militant que nous ne souhaitons pas effacer.

## Qui sommes-nous ?

Les Jeunes FGTB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FGTB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FGTB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle des travailleur-euses et des étudiant-es.

Les Jeunes FGTB agissent pour un changement radical de société où chacun-e puisse jouir de tous les droits en sa qualité d'être humain, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre toutes soient effectifs. Ils agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FGTB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.



Par JULIETTE LÉONARD // Militante Jeunes FGFB

Lors de l'événement « Les classes de lutte » organisé par les JFGTB ce 15 octobre, une cinquantaine de jeunes se sont réunies autour de la thématique de l'extrême droite afin de mieux la comprendre pour mieux la combattre. Durant cette journée, différents ateliers ont eu lieu dont un intitulé « Écologie et extrême droite »<sup>1</sup>. Ce numéro de « Camarade » est l'occasion de revenir sur celui-ci. En effet, si instinctivement ces sujets ne semblent avoir que peu en commun, il existe pourtant une histoire commune, des convergences et une possible appropriation de l'écologie par l'extrême droite.

Commençons par préciser que majoritairement, l'extrême droite se caractérise plutôt par son hostilité envers l'écologie politique : absence du sujet dans les programmes électoraux (RN, Reconquête), moquerie voire haine envers les « écologistes », climatoscepticisme (Trump), politiques destructrices (Bolsonaro)... Les exemples sont nombreux. Pourtant, il existe à l'extrême droite une autre branche, minoritaire, qui se revendique d'une écologie identitaire.

Celle-ci s'appuie sur des arguments que l'on retrouve aussi dans les milieux écologistes. Tous ces arguments ne portent pas forcément en eux la marque du fascisme, et ne sont pas uniquement diffusés par des fascistes, mais ils sont une possible porte d'entrée vers les idées réactionnaires. Explorons ceux-ci.

## 1) Une approche démographique de l'écologie

Un premier argument, d'inspiration malthusienne, est celui de la surpopulation comme cause du dérèglement climatique. Cet argument, en plus de viser les populations « du Sud » pour leur plus fort taux de natalité, se construit sur une vision erronée des ressources. En effet, le problème n'est pas le manque de ressources mais leur mauvaise répartition causée par le capitalisme. À la place, cet argument est chargé de racisme et véhicule une image pessimiste de l'humain comme « parasite ».

## 2) Le retour à la nature

L'appel à « la nature » peut être utilisé par les franges réactionnaires des écologistes afin de naturaliser les rapports sociaux inégalitaires et de les rendre acceptables. Par exemple, Pierre Rabhi prônait la « complémentarité entre les genres » plutôt que l'égalité et s'inquiétait du caractère « contre-nature » de l'homoparentalité. Cet argument de la primauté de la nature permet également de rejeter des pratiques telles que la PMA, l'avortement, l'euthanasie... qui ne seraient pas « naturelles » – et de s'opposer aux combats féministes et LGBT+.

Notons par ailleurs qu'il n'est pas si aisé de définir ce qu'est « la nature », les définitions divergeant selon les lieux et les époques. De plus, d'un point de vue purement scientifique, la distinction entre ce qui serait « naturel » et ce qui serait « chimique » ou « non naturel » – sur laquelle se base notamment le label bio – est floue et artificielle : le terme chimique désigne ce qui est relatif à la chimie et en ce sens, une fraise est chimique. Ajoutons que ce qui est non transformé n'est pas forcément bon pour la santé : il est par exemple déconseillé de manger des amanites phalloïdes. Cette vision de « la nature » ouvre la porte à de nombreux discours confusionnistes.

Nous retrouvons dans cette idée un rejet de la « modernité » (qui peut se définir selon ce qui nous arrange), propre à l'extrême droite, qui viendrait corrompre une « nature » bonne par essence.

## 3) Romantisation d'un « passé mystifié »

En lien avec ce rejet de la modernité, nous retrouvons le fameux « c'était mieux avant » cher à l'extrême droite que partagent certains écologistes, fantasmant une période où nous polluions moins. Ce discours s'accompagne souvent d'un rejet de la technologie alors que celle-ci pourrait être émancipatrice dans une société non-capitaliste.



Cet article, de par son format, est une présentation brève qui invite à la réflexion. Les sujets abordés méritent tous une analyse plus approfondie et nous vous invitons à consulter ces différentes sources sur lesquelles se base cet article :

- ▶ Les articles, ouvrages et interventions d'Antoine Dubiau
- ▶ Les articles, ouvrages et interventions de Daniel Tanuro à propos de l'effondrement
- ▶ Les articles, ouvrages et interventions de Stéphane François
- ▶ Bookchin « Changer sa vie sans changer le monde » ainsi que ses critiques sur l'écologie profonde
- ▶ « Enquête sur l'ecofascisme : comment l'extrême droite veut récupérer l'écologie » (Reporterre)
- ▶ « Vers l'extrême-droitisation du discours écologique ? Voyage au sein de l'écologie identitaire » (Etopia)

1 Atelier donné par Sophie Wustefeld (conseillère à « Etiopia »)

## 4) La tentation autoritaire

Au vu de la situation climatique, il peut être tentant pour certaines personnes d'en appeler à une « dictature verte », la démocratie étant perçue comme incapable de répondre à une telle situation. Nous avons également assisté en France à l'inquiétante revendication d'un « état d'urgence climatique ». Rappelons qu'un régime autoritaire est une composante de l'extrême droite et à l'heure de la montée des extrêmes droites européennes, nous devons être doublement vigilants.

## 5) La vision apocalyptique

La collapsologie et sa principale idée d'un effondrement imminent se sont énormément diffusées ces dernières années, notamment parmi les écologistes. Pourtant, ce concept est régulièrement mis en cause en raison de ses aspects millénariste, fourre-tout, et européocentré ainsi que pour les solutions individuelles et de repli prônées par ses défenseur-euses – plutôt que des solutions collectives et égalitaires.

Au-delà de ces critiques, il est aisé pour l'extrême droite de s'accoutumer de ce discours effondriste. En effet, l'idée d'un déclin civilisationnel est central à l'extrême droite depuis sa constitution. Certain-es reprennent à leur compte cette idée d'effondrement en lui ajoutant une dimension culturelle. Iels articulent cette vision avec celle du choc des civilisations et certain-es, comme Guillaume Faye, théorisent l'accélération du grand remplacement en raison de la crise climatique. Cette idée d'effondrement alimente également un imaginaire de guerre civile et du survivalisme d'extrême droite.

## 6) Rejet de la science

Ce rejet de la science ne concerne évidemment pas toutes les franges écologistes et de nombreux-euses scientifiques alertent chaque année sur la situation climatique. Néanmoins, force est de constater qu'au sein de certaines franges il existe un rapport compliqué aux arguments scientifiques : nucléaire, label bio, ésotérisme, vaccins...

Or, ce rejet de la science est une composante essentielle de l'extrême droite qui s'est constituée en opposition aux idées des Lumières, prônant le « bon sens » plutôt que la raison. Notons tout de même que les idées des Lumières sont critiquables à de nombreux égards, notamment en raison de leur caractère colonial.

Rappelons, à l'instar des autres arguments exposés, qu'une méfiance envers « la science » n'amène pas de manière automatique vers l'extrême droite. Néanmoins, il s'agit d'être vigilant-es et les manifestations anti-masques et antivax ont démontré que l'extrême droite pouvait facilement s'approprier ces thématiques.

## 7) Le localisme

Un des points phare de l'écologie est la promotion du « consommer local ». Il est plus qu'urgent de définir ce que nous entendons par « consommer local » afin de fermer la porte à l'extrême droite qui appelle également à une revalorisation du local et des produits français pour des raisons identitaires.

Certain-es identitaires affirment même qu'il existe un lien naturel, quasi mystique, entre une terre et son peuple. Ce localisme identitaire prône la protection des particularismes de la civilisation européenne, entendez par là la protection contre le métissage.

L'écologie identitaire promeut ainsi la préservation des espaces de vie nationaux, la défense de la civilisation européenne, un retour aux valeurs ancestrales et naturelles et fantasme l'image du-de la paysan-ne enraciné-e. Dans cette logique, certain-es à l'extrême droite prônent l'achat de fermes ou la création de communautés telles que les ZID (zones identitaires à défendre), comme c'est le cas de Youtubers-euses tels que Papacito, Baptiste Marchais, Alain Soral...

## HISTORIQUE :

Ces accointances entre les idées réactionnaires et l'écologie ne sont pas nouvelles et puisent leur source dans une longue tradition qui remonte au romantisme allemand (le parti nazi possédait d'ailleurs une « aile verte » qui théorisait déjà ces liens entre peuple et terre). À ce sujet, nous vous invitons à lire l'article de « Reporterre » cité précédemment.

### DIFFUSION EN DEHORS

#### DES SPHÈRES RÉACTIONNAIRES :

De par leur caractère confus, ces idées se diffusent au-delà des sphères d'extrême droite. D'une part, il est évident que nous trouvons certaines de ces idées réactionnaires dans les sphères ésotériques – qui, par ailleurs, se frayent un chemin vers nos lieux de travail à travers, notamment, des pratiques motivationnelles et de développement personnel utilisées par les RH. D'autre part, nous pouvons également retrouver la diffusion de tels argumentaires au sein de mouvements sociaux et même dans nos propres rangs. La crise du COVID a été l'occasion d'une alliance particulière entre certaines composantes d'extrême droite avec certaines franges écologistes. Nous avons pu y entendre des discours malthusiens, eugénistes et antisémites.

Ces idées ont également pu être diffusées, de façon minoritaire, par des individus au sein de certains partis politiques tels que Ecolo et EELV.

Enfin, ces différents arguments réactionnaires se retrouvent au sein de groupuscules anarchistes actifs sur les ZAD et dans les manifestations climatiques à l'instar de DGR. Certains de ces groupes « technocritiques » rejettent par exemple « l'industrie médicale » et tant pis pour les personnes non valides, trans et les femmes qui souhaiteraient avorter.





Ces différentes positions sont autant de points de passage potentiels entre écologie politique confuse et extrême droite. Ajoutons que bien que les mouvements écologistes identitaires soient minoritaires et que cette tendance ne soit pas encore la norme à l'extrême droite, il ne faut pas minimiser leur dangerosité. En effet, deux attentats ont déjà été perpétrés par des hommes se revendiquant de l'écofascisme et les observatoires du terrorisme dénoncent un mouvement qui se développe. Les tenant-es de cette tendance ont également des liens avec les partis d'extrême droite et certains de leurs théoricien-nes, notamment de la « Nouvelle droite », peuvent être une source d'influence pour des Youtubers-euses tels que Thais d'Escufon ou encore Julien Rochedy.

En conclusion et face à ce risque d'appropriation des idées écologistes par les mouvements fascistes, voire à une recombinaison du mouvement fasciste, il est plus qu'urgent de politiser notre discours écologique afin de ne pas laisser la possibilité pour l'extrême droite d'exploiter des arguments confusionnistes. Nous ne pouvons nous contenter d'un discours de façade « plus inclusif » avec des postures morales : il est plus que temps de mettre au cœur du débat écologique la question des rapports de production, plutôt que celle de la consommation. Imposons le débat autour de la production, à l'intérieur et en dehors de l'entreprise : de quoi avon-nous collectivement besoin et comment le produisons-nous ? Battons-nous pour plus de démocratie au sein de l'entreprise, ainsi qu'en dehors, afin de détourner la production des intérêts du patronat.

Continuons également à nous former et à former nos délégué-es afin de comprendre les différentes composantes de la pensée réactionnaire, leurs transformations et complexités.

Notre syndicat a un rôle primordial à jouer face à la situation climatique et il doit continuer à prendre et à affirmer ce rôle, de manière nationale comme internationale.

## #PayYourWorkers

## #RespectLabourRights

Par Denis CLÉRIN // Chargé de mobilisation chez Achact



**Quand les travailleuses et travailleurs des usines mondialisées de confection de vêtements réclament les salaires qui leur ont été volés pendant la crise sanitaire**

**10 milliards €**, ce sont les estimations concernant les pertes de salaires et d'indemnités de licenciement endurées par les travailleuses et travailleurs des filières mondialisées de l'habillement ! Ils et elles subissent, encore aujourd'hui, les conséquences de la pandémie. En pleine crise sanitaire mondiale, les marques et enseignes de mode ont fait porter le poids de la crise aux travailleurs et travailleuses du bout de leur chaîne. Les cas de violation des droits du travail et de discrimination syndicale se sont multipliés, de nombreux rapports d'organisations de défense des droits en attestent. Entre mars 2020 et mars 2021, près de 10 % des travailleurs et travailleuses du secteur ont perdu leurs emplois. Leaders et militant-es syndicaux rapportent une aggravation de l'exercice de la liberté d'association et de la négociation collective, de même qu'une augmentation de la discrimination, de l'intimidation, des menaces et du harcèlement à l'encontre des membres des syndicats.

**11,7 millions de dollars** de pertes de salaires ont par exemple été infligés aux travailleurs et travailleuses de 8 usines cambodgiennes produisant pour Adidas, enseigne internationale de vêtements et d'équipement sportifs.

**Agir.** Pour répondre de façon structurelle à ces enjeux, des organisations syndicales provenant de pays de production de vêtements, soutenus par plus de 270 organisations sous la campagne #PayYourWorkers, appellent les marques et enseignes de mode à entamer des négociations autour d'un projet d'Accord contraignant visant la garantie des salaires, le paiement des indemnités de licenciement et le respect des droits fondamentaux du travail. De multiples actions coordonnées, partout dans le monde, des usines aux rues commerçantes, visent l'interpellation d'entreprises telles qu'adidas pour qu'un tel Accord soit mis en place.

Les Jeunes FGTB soutiennent cette campagne et l'action d'achACT, la plateforme d'organisations qui lutte, depuis la Belgique francophone, aux côtés de celles et ceux qui fabriquent nos vêtements.

Plus d'infos et d'invitations à agir en soutien à la campagne sur [www.achact.be](http://www.achact.be)



# Devoir de vigilance : respect mondialisé DES TRAVAILLEUR·EUSES ET DE L'ENVIRONNEMENT ?

Par Benjamin VANDEVANDEL  
// Détaché pédagogique aux Jeunes FGTB

Le 23 février 2022, la Commission européenne déposait une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. En substance, « les entreprises doivent mettre en oeuvre des processus complets visant à atténuer les incidences négatives sur les droits de l'homme et l'environnement dans leurs chaînes de valeur, intégrer la durabilité dans leurs systèmes de gouvernance et de gestion d'entreprise, et élaborer leurs décisions commerciales au regard des incidences sur les droits de l'homme, le climat et l'environnement, ainsi qu'au regard de la résilience de l'entreprise sur le long terme. »<sup>1</sup> Si on ne peut que saluer cette initiative à l'heure de l'urgence climatique, le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11) annonce déjà que « d'importantes lacunes devront être comblées pour ne pas passer à côté de cet objectif. »<sup>2</sup> En effet, au vu des limitations du champ d'application de la directive, seules 13.000 entreprises dans l'UE et 4.000 entreprises hors UE seraient actuellement concernées. Ces énormes entreprises comptent plus de 500 travailleur·euses et réalisent un chiffre d'affaires annuel d'au moins 150 millions d'euros, nombreux sont les obstacles pour arriver à une efficacité du devoir de vigilance : législation nationale peu favorable au monde du travail et à l'environnement, responsabilité de contrôle laissée aux sous-traitants, exclusion de certaines formes de relations commerciales ou non prise en compte du travail informel<sup>3</sup>, ... Bien qu'ambitieuse, cette directive a encore du chemin à faire avant d'être réellement efficace en termes de respect des droits humains et de l'environnement.

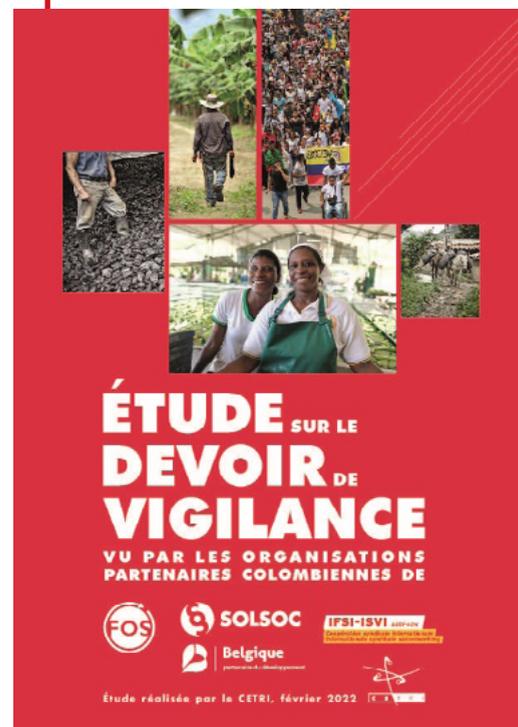
Prenons le cas de la filière de la banane, très illustrative de la difficulté de faire respecter les droits sociaux et environnementaux. Au cours des deux dernières décennies, la Belgique est demeurée premier ou deuxième pays importateur de bananes colombiennes en captant entre 20 et 33% des exportations. Entre 1996 et 2003, au plus fort de la terreur paramilitaire, la Belgique et le Luxembourg captaient 38% de ce marché (33% aux USA, à titre de comparaison)<sup>4</sup>.

La production industrielle de bananes en Amérique latine est une catastrophe écologique, usant et abusant d'un « nombre élevé de pesticides hautement toxiques pour l'environnement, les travailleurs et les consommateurs. »<sup>5</sup> 97% des bananes commercialisées dans le monde sont d'une seule variété, la Cavendish ; sa monoculture rend les plantes très sensibles à toutes les attaques qu'elles peuvent subir (parasites, champignons, maladies, ...) et nécessite donc l'usage de produits chimiques sur l'ensemble des cultures. La région d'Urabá, dans le nord-ouest de la Colombie, est particulièrement exposée à ce modèle industriel et ce sans suivi sanitaire auprès de la population qui y travaille. On estime que 85% des produits chimiques pulvérisés par les avions n'atteignent pas les cultures mais saturent toute la zone. Parmi les produits, 10,5 millions de litres de fongicides et autres produits analogues<sup>6</sup> sont déversés pour lutter contre le sigatoka noir (maladie courante pour les cultures de bananes et de plantains) libérant ainsi des tonnes de résidus toxiques, avec des conséquences irréparables pour l'environnement et la santé. Des quelques 15 pesticides autorisés par les autorités du pays, quatre sont considérés par ces mêmes autorités comme « hautement dangereux » et sept comme « modérément dangereux ». Certains comportent des risques élevés pour la vie aquatique et animale et sont hautement cancérigènes.

De très grandes sociétés agissent ainsi en toute impunité. Malgré la loi de 2011 imposant la restitution des terres aux communautés qui en furent chassées, seules 4% ont été de fait restituées. L'agriculture paysanne a été remplacée par des monocultures d'exploitation avec toutes les conséquences humaines et environnementales qui s'ensuivent : pollution des nappes phréatiques, déforestation, massacre du vivant, disparition d'espèces, milliers de travailleur·euses malades, handicapés·es ou décédés·es.

Le devoir de vigilance n'est qu'un levier. Seul, il ne suffira jamais à imposer des normes de travail et de respect de l'environnement au niveau international que ce soit pour l'alimentaire, le textile et tant d'autres secteurs dont nous sommes les principaux·ales consommateur·trices. Il est par contre une excellente initiative pour questionner nos modes de consommation et inverser l'accaparement des richesses par une minorité qui n'a que faire de l'environnement et de l'humain. L'exemple colombien montre combien, au regard de son poids dans les chiffres d'importation de certains produits, l'Europe en général et la Belgique en particulier pourraient faire changer bien des choses sur toute la filière de production tant sur le plan humain qu'environnemental. Au bénéfice de la planète et de ses occupant·es car si la Terre peut survivre à notre disparition, force est de constater que l'inverse ne se vérifie pas.

Une grande part des informations données dans cet article provient de l'« Étude sur le devoir de vigilance en Colombie » publiée par le CETRI le 4 avril 2022. Disponible gratuitement via ce lien : <https://www.cetri.be/Etude-sur-le-devoir-de-vigilance>



- 1 Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937, page 2.
- 2 <https://www.cncd.be/Devoir-de-vigilance-des-7496>
- 3 Pour rappel : 60% de la population mondiale travaille dans l'économie informelle, sans droits, sans État de droit, sans protection sociale ou très peu. Cette exclusion va désormais au-delà des pays en développement pour toucher les travailleurs des plateformes, des Big Tech et des nouvelles entreprises technologiques. (« Indice CSI des droits dans le monde 2022 », page 6
- 4 « Étude sur le devoir de vigilance » réalisée par le CETRI, février 2022, page 44
- 5 Idem, page 38
- 6 Idem, page 39

ENTRETIEN avec PHILIPPE ROBA // PRÉSIDENT DU SETCa-BBTK à La Banque Nationale de Belgique  
PAR RAPHAËL D'ELIA // CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

## Comment es-tu devenu actif syndicalement ?

Par mécontentement du paternalisme en entreprise et de la rétention d'informations, notamment concernant nos droits en tant que travailleur-euses.

En effet, la hiérarchie décidait qui recevait quoi de manière totalement arbitraire. Par exemple, nous avions normalement droit à 5 jours de formations/an mais dans la pratique on nous les refusait ; La direction décide à notre place de ce qui est le mieux pour nous. C'est ainsi que je suis devenu délégué en 2008, notamment pour dénoncer ces pratiques. Pour moi, le seul vrai syndicat, c'est le rouge et j'ai donc rejoint le SETCa. J'ai les mandats de DS, CPPT et CE. Je suis également le Président du SETCa BNB et libéré à 100% pour mes tâches syndicales.

Au niveau de la Banque Nationale, tout est désormais localisé-es à Bruxelles et 2000 personnes y travaillent. Les autres bureaux ont fermé mais les travailleur-euses pouvaient venir travailler à Bruxelles s'ils le voulaient après les fermetures. La plupart d'entre eux sont contractuel-les, il n'y a quasiment pas de fonctionnaires mais je m'efforce de défendre tout le monde, peu importe le statut.

## Comment est apparue ta préoccupation pour l'écologie ? Est-ce que ça a lien avec ton engagement syndical ou c'étaient deux préoccupations qui ne se rejoignent pas nécessairement au début ?

C'est mon grand-père qui adorait l'art et la nature qui m'a transmis les deux virus : tout petit, je me suis intéressé de plus près au microcosme dans le jardin parental. Nous allions souvent nous balader dans les parcs de la ville, domaines provinciaux, forêts et réserves naturelles en Belgique (Zwin, Kalmthoutse heide, ...) Toute la faune et la flore qu'on découvre quand on ouvre les yeux et s'astreint au silence, c'est fantastique à voir. J'étais un fervent adepte du Commandant Cousteau et ses recherches me passionnaient à tel point que mon rêve était de devenir océanologue comme lui. Un autre scientifique qui me faisait rêver était le volcanologue Haroun Tazieff.

## Est-ce que, selon toi, écologie et syndicalisme sont compatibles ?

Tout à fait ! On entend souvent qu'écologie rime avec perte d'emplois, mais on peut très bien et assez rapidement convertir certains secteurs. Nous devons absolument repenser les modes de travail et de production pour qu'ils soient plus verts et durables. On met toujours ces deux valeurs (emploi et écologie) en opposition alors que c'est justement en produisant de manière plus durable que l'on peut créer de l'emploi. Les entreprises ne devraient plus être dans le créneau de maximalisation des profits mais plus dans le partage des richesses. Aujourd'hui, nous sommes dans un système extrêmement néo-libéral avec de l'austérité pour le seul personnel. Mieux répartir les profits va donner de l'emploi à plus de gens. En effet, les salarié-es auront plus d'argent à dépenser dans les biens et services même s'il faudra être attentif à ne pas pousser à la surconsommation. Bon nombre de dirigeant-es politiques ou d'entreprises n'ont pas cette vision. On doit surtout revoir les modes de travail et de production. Aux USA on parle par exemple de « fabrique de bétail » avec 40.000 animaux dans une seule ferme-usine ; ce n'est pas le projet de société qu'on doit suivre. Même chose avec la pêche industrielle (à la dynamite, ou au fil électrique), ce n'est pas normal que les politiques acceptent ça.

« On met toujours ces deux valeurs (emploi et écologie) en opposition alors que c'est justement en produisant de manière plus durable que l'on peut créer de l'emploi. »



## Est-il facile d'aborder les questions environnementales avec tes collègues ? Avec les autres délégué-es ?

Je n'ai pas trop de soucis à ce niveau-là, même si toutefois la plupart se concentrent plus sur les problèmes de conditions de travail en entreprise. Cependant, il faut noter que trois délégué-es BNB sont présent-es dans la cellule BRISE\*(cf encart). Souvent, une intervention ou un stimulant financier comme les écochèques ou une aide à l'achat d'un vélo électrique éveillent leur attention.

## Est-ce que l'employeur est ouvert à la discussion sur ces sujets ?

Depuis un dizaine d'années, la Banque Nationale aime bien se donner une bonne image à l'externe. La BNB bénéficie notamment du label « écodynamique » trois étoiles de la Région. Nous n'avons par exemple pas de voiture de société mais on a misé sur les modes de déplacements doux : il y a cinq vélos électriques à disposition. On demande une intervention dans l'achat du vélo électrique pour ceux qui viennent d'un peu plus loin. Cependant, l'employeur n'aurait pas fait d'effort s'il n'avait pas à défendre une image de marque. La cuisine est externalisée et il y a du bio et du vegan. Chaque jeudi, c'est « veggie day » cuisiné avec des produits frais. Le poisson est labellisé FSC. La Banque Nationale incite les gens à l'intermodalité sans voiture et paie le parking SNCB si ce n'est pas possible de prendre un transport jusqu'à la gare. C'est en partie des choses obtenues par la délégation syndicale.

## Comment dépasser le Greenwashing ?

C'est un souci majeur ; j'ai parfois des réserves concernant la politique menée au sein de notre entreprise concernant certains achats qui me semblent ne pas concorder avec une politique environnementale durable. Par exemple, les achats de guirlandes ou de plantes en plastique. En plus d'être polluant, c'est dangereux en cas d'incendie et peu hygiénique par rapport aux poussières. Il y a un service « GreenBank » qui réfléchit sur l'impact climatique de l'entreprise mais suite à des départs à la pension, il n'y a que deux à trois personnes alors que six ou sept personnes y étaient employées au début. On se targue d'avoir baissé l'utilisation d'énergie mais c'est aussi parce qu'on n'a plus d'activité d'imprimerie depuis la fin 2020 ; ces chiffres sont donc faussés.



## Qu'est-ce que BRISE ?

En s'appuyant sur l'expérience acquise par les syndicats en Région wallonne (RISE) et en Région flamande (DUA), mais en insistant sur la spécificité du paysage socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale, BRISE propose plusieurs pistes d'action possibles à mener en front commun syndical FGTB-CSC-CGSLB. Il s'agit d'intégrer le souci de l'environnement dans les pratiques syndicales : dans la perspective de développer des emplois plus respectueux de l'environnement et des travailleur-euses (santé, conditions de travail, du bien être des générations actuelles et futures, ...)

### Missions du réseau

- ▶ sensibiliser et former les représentant-es des travailleur-euses ainsi que les cadres syndicaux-ales aux problèmes environnementaux posés dans leur entreprise et sur les solutions durables à y apporter ;
- ▶ développer des compétences syndicales en donnant les moyens d'analyse et d'intervention nécessaires à la négociation avec les employeur-euses de mesures et de plans d'action concrets ;
- ▶ élaborer, proposer et promouvoir, au niveau sectoriel et intersectoriel, auprès des autorités compétentes, des mesures d'aide économique, d'emploi et de formation professionnelle :
  - ▶ contribuant d'une part, à une meilleure intégration des entreprises dans l'environnement urbain, qui constitue une des conditions du maintien et du développement de l'emploi existant ;
  - ▶ et soutenant, d'autre part, le déploiement d'activités nouvelles, créatrices d'emploi, en particulier pour les personnes faiblement qualifiées, et utiles écologiquement, dans les domaines notamment de l'éco-construction ou de l'éco-rénovation, du traitement des déchets, de l'assainissement de sols, du transport des marchandises, de l'utilisation rationnelle de l'énergie,...



**Tu as du mal à payer tes factures d'énergie et tu as plus de 25 ans ?**

**DEMANDE LE TARIF SOCIAL**

**AUPRÈS DE TA SOCIÉTÉ FOURNISSEUSE D'ÉNERGIE !**

Par **LUCILE DE REILHAN // MILITANTE DE L'UNION SYNDICALE ÉTUDIANTE – Jeunes FGTB**

Tu l'as remarqué, les prix de l'électricité et du gaz ne font qu'augmenter pendant que les multinationales continuent de faire des profits records. Il est devenu impossible pour la plupart des gens de payer leurs factures. En tant qu'étudiant-es, si le contrat du gaz et électricité est à ton nom et que tu bénéficies de ta propre mutuelle, tu peux bénéficier d'une réduction des prix de près de 45%.

### Comment faire ?

Contacte ta mutuelle afin qu'elle t'octroie le statut BIM. Le statut BIM (Bénéficiaires d'Intervention Majorée), c'est un statut qui te permet d'avoir des remboursements médicaux plus élevés, des réductions pour les transports, etc... mais également le tarif social concernant les factures d'énergie. Plusieurs personnes peuvent avoir accès à ce statut (les personnes bénéficiant du RIS – revenu d'intégration sociale –, les personnes avec allocations handicap, les mineur-es étranger-ères non accompagnés-es, les orphelin-es, et les personnes avec de faibles revenus). Il y a donc 2 cas de figure :

- ▶ soit le statut BIM t'est automatiquement octroyé (de par ton statut ou des allocations que tu touches, comme cité plus haut)
- ▶ soit tu dois faire la demande auprès de ta mutuelle car tu ne possèdes pas assez de revenus pour vivre décemment.

**Pour que ta mutuelle t'octroie ce statut, tu dois prouver que tes revenus ne dépassent pas un certain seuil (en tant qu'étudiant-e, ça devrait aller). Le plafond de référence d'un an est de 20.292,59 € brut sur la base des revenus de 2021. Pour ce faire :**

- ▶ Soit tu donnes ta fiche d'imposition (que tu peux récupérer via le SPF Finance) à ta mutuelle et elle te donnera (ou non) le statut BIM.
- ▶ Soit – si tu n'as pas de fiches d'impositions – tu dois remplir une déclaration sur l'honneur dans laquelle il faut renseigner tous les revenus imposables du ménage qui correspondent aux revenus avant la déclaration à l'administration fiscale (avant d'être déduits ou exonérés).



Contacte ta société fournisseuse d'énergie (il faut que le contrat soit au nom de la personne qui a le statut BIM) et fait lui parvenir l'attestation du tarif social (celui donné par ta mutuelle, bref, le fameux statut BIM). Ensuite, tu seras facturé-e selon les tarifs sociaux.

Maintenant que tu as le statut BIM, tu as le droit à plein d'avantages qui diffèrent en fonction de ta mutuelle (transports, gratuité des sacs poubelles, etc). Tu peux voir tout ça sur le site : <https://mes-aides-financieres.be/securite-sociale/statut-bim/>

**En tant que syndicat, nous n'acceptons pas que ce soient les plus pauvres qui paient le prix de la crise. Nous réclamons :**

- ▶ Une baisse des prix de l'énergie ainsi qu'un blocage de ces prix ;
- ▶ Une interdiction des coupures de gaz et d'électricité ;
- ▶ Un élargissement des conditions du tarif social ;
- ▶ Une nationalisation du secteur de l'énergie ;
- ▶ Une augmentation des salaires et un salaire étudiant ;
- ▶ La taxation des grosses entreprises, qui profitent de cette crise.



# Pas de salaire, Pas de stagiaire !

Par Florian GILLARD // Étudiant et militant USE-JFGTB



Cette année, les Jeunes FGTB et l'Union syndicale étudiante relancent leur campagne pour la rémunération des stages.

Les stages se retrouvent dans la plupart des cursus d'enseignement professionnel ou supérieur et demandent un investissement considérable de la part des stagiaires. Ces stages ne sont pas rémunérés et constituent une forme de travail gratuit.

De plus, les stages renforcent la précarité étudiante, les frais de déplacement, de logement et de matériel étant à la charge des stagiaires. Ceux-ci peuvent aussi perdre le revenu de leur job étudiant, les stages empêchant de nombreux-ses jeunes de jobber. Et en contrepartie de ces heures prestées gratuitement : pas de protection liée au droit du travail ni d'accès à la sécurité sociale. Pourtant, les stagiaires effectuent dans la majorité des cas le même travail que le personnel salarié.

C'est dans les secteurs sociaux et hospitaliers (les secteurs du care) qu'on comptabilise le plus grand nombre d'heures de stages, les secteurs publics étant sous-financés et reposant en grande partie sur une main d'œuvre gratuite. Et ce sont majoritairement les femmes, surreprésentées dans ces secteurs, qui subissent cette exploitation.

Ainsi, cette campagne s'inscrit dans un mouvement plus large visant à faire reconnaître le travail gratuit effectué par les femmes dans la sphère reproductive. Ce travail, imposé à la maison comme sur le lieu de travail ou aux études, sert à la reproduction du capitalisme comme cela a été mis en lumière par les féministes marxistes dans les années 70 dans le mouvement pour un salaire ménager.

Il s'agit également d'inscrire cette campagne dans un mouvement internationaliste. Pour ne citer qu'un exemple, les CUTE (Comités Unitaires sur le Travail Etudiant) au Québec ont lutté de 2016 à 2019 pour une rémunération des stages, dans une perspective féministe et internationale. Si le mouvement n'aura pas abouti à une victoire totale, il se sera soldé par une grève des stages de plusieurs mois suivie par plus de 20.000 stagiaires. Apportant des réflexions stratégiques et théoriques primordiales, ce mouvement aura été largement suivi à l'international (notamment en Suisse, au Maroc, au Gabon, aux Etats-Unis, ...) et reprend encore aujourd'hui au Québec avec le collectif SPTS.

Il est urgent de reconnaître le travail des stagiaires en tant que tel, de le rémunérer et de débanaliser l'exploitation des femmes et des stagiaires.



## Revendications :

- ▶ Un salaire pour toutes les stagiaires, équivalent au moins au salaire minimum ;
- ▶ Une prise en compte de ce salaire dans les dispositifs de sécurité sociale (droit au chômage et pension), ainsi qu'une prise en compte du stage scolaire dans la période de stage d'insertion ;
- ▶ Un remboursement des frais engendrés par le stage ;
- ▶ Une meilleure prise en charge des stages par les établissements d'enseignement et la création d'une cellule d'encadrement des stages ;
- ▶ Un refinancement des services publics pour mettre fin à l'utilisation abusive des stagiaires dans les secteurs du soin.

Signe notre pétition en ligne et parle-en autour de toi !

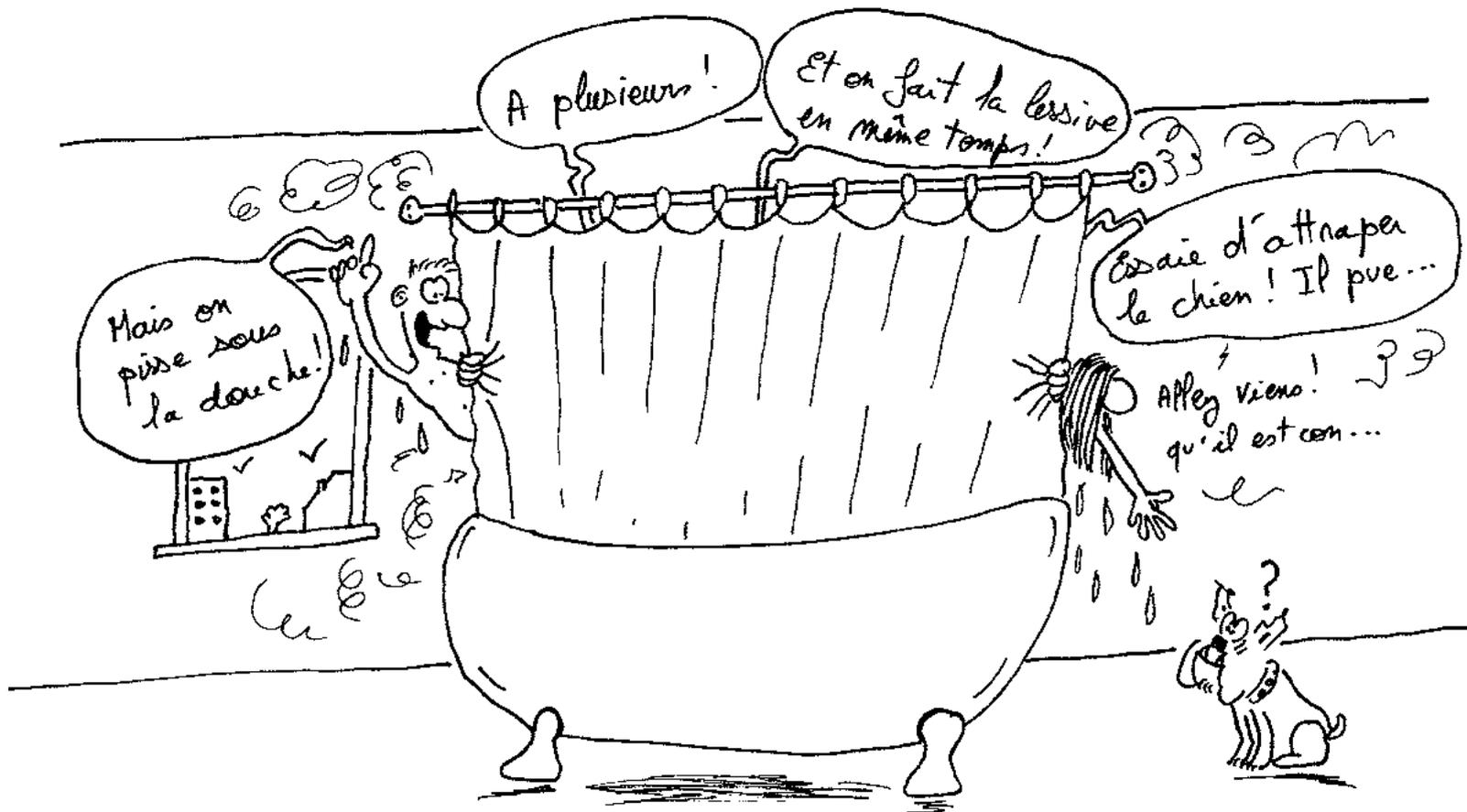


Les 1 % les plus fortunés de la planète sont à l'origine de 17 % des émissions mondiales de CO2.

Coupe du monde au Qatar en 2022

Jeux asiatiques d'hiver 2029 attribués à l'Arabie saoudite

Plus de CO2 en un mois qu'un Français en 17 ans. 176 tonnes de CO2 en mai, c'est ce qu'a émis le jet privé de Bernard Arnault.



*Camarade!* est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGTB.

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'antifascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

*Camarade!*, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.

# CAMARADE !

*Camarade!* est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.

[communicationjeunes@jeunes-fgtb.be](mailto:communicationjeunes@jeunes-fgtb.be)



## Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles  
02/506 83 92  
jeunes@jeunes-fgtb.be

## Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles  
02/552.03.63  
jeunes.Bruxelles@fgtb.be

## Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boite 2 – 1400 Nivelles  
067/21 63 73  
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

## Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul  
064/23 61 19  
centre@jeunes-fgtb.be

## Charleroi

Rue du Grand Central, 91 – 6000 Charleroi  
071/231 277  
Marie.SCHIAVON@fgtb.be

## Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège  
08/009 00 45  
jeunes.liege@fgtb.be

## Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon  
063/24.22.59  
fgtb-luxembourg@fgtb.be

## Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons  
065/32.38.83  
mons@jeunes-fgtb.be

## Namur

Rue St Nicolas, 84 – 5000 Namur  
081/64 99 56  
namur@jeunes-fgtb.be

## Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux Places – 4800 Verviers  
087/63 96 54  
verviers@jeunes-fgtb.be

## Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai  
069/88 18 04  
tournai@jeunes-fgtb.be

Un journal des Jeunes FGTB

 camarade.be  @CamaradeWebMedia

Editeur responsable : Jeunes FGTB – 42, rue Haute 1000 Bruxelles

Graphisme et mise en page : Nina Schwab

 @ninanarchist  s291nina@hotmail.com

